

CONSIDÉRANT la démission du premier ministre François Legault le 14 janvier dernier;

CONSIDÉRANT le vote du nouveau chef de la CAQ le 12 avril, qui déterminera par ce fait le prochain premier ministre;

CONSIDÉRANT que ce premier ministre sera choisi par les membres payant de ce parti, remettant en question la légitimité gouvernementale d'introduire et de voter de nouvelles lois;

CONSIDÉRANT la tralée de lois présentement sur la table, qui vont directement à l'encontre de libertés fondamentales, tels que le droit d'association et de contestation (PL1), la manifestation, la protection face aux fouilles (PL13) et la liberté de religion (PL9);

CONSIDÉRANT l'appel de la part de divers groupes proche et collaborant avec l'AGECVM de se mobiliser et de faire des jours de grève durant le printemps;

CONSIDÉRANT l'appel de la CRUES de tenir des jours de grève dans la semaine du 23 mars au 27 mars 2026;

CONSIDÉRANT les deux semaines de grèves déjà organisées par le milieu communautaire du 23 mars au 3 avril 2026;

CONSIDÉRANT les plans du Conseil Central du Montréal Métropolitain de la CSN (CCMM-CSN) de tenir une grève sociale avant les prochaines élections, en collaboration avec des groupes étudiants et communautaire, dans une optique de contrer les lois liberticides et la montée du fascisme;

CONSIDÉRANT l'appel à une journée d'action de perturbation le 1^{er} mai, appelé par le CCMM, la CRUES, l'IWW, Désinvestir Pour La Palestine et d'autres groupes alliés à l'AGECVM;

CONSIDÉRANT le mandat de la grève de la dernière session, qui se positionnait contre les lois liberticides et pour le refinancement du système d'éducation;

CONSIDÉRANT le définancement continu de nos cegeps, et comment la situation ne s'est pas améliorée depuis;

CONSIDÉRANT les positions historiques de l'AGECVM, qui est de continuer l'escalade de moyen de pressions jusqu'à la victoire;

QUE l'AGECVM se positionne en solidarité avec les groupes syndicaux, étudiants, de défense de droit et communautaire, supporte et publicise leurs actions en opposition aux lois liberticides;

QUE l'AGECVM incite ses membres à supporter les actions des différents groupes défendants les intérêts communs à l'AGECVM;

QUE l'AGECVM réitère ses positionnements antifascistes et antiautoritaire;

QUE l'AGECVM continue sa mobilisation contre l'austérité, avec comme but un refinancement du filet social fort;

QUE l'AGECVM entre en grève les dates du mercredi 25 au vendredi 27 mars 2026, inclusivement;

Que, selon l'implication de la population étudiante pendant cette grève, l'AGECVM appelle une autre assemblée générale en avril pour discuter d'une grève le 1^{er} mai;